



Elections comité d'entreprise

Par **DUBRULLE Jonathan**, le **03/02/2017** à **21:14**

Bonjour,

Les élections de notre comité d'entreprise vont bientôt avoir lieu. Nous voulons nous porter contre quelqu'un qui avait déjà la place depuis 8 ans. Ce quelqu'un est carté (syndiqué) avec 3 autres personnes.

Première question : pouvons nous nous présenter contre lui au 1er tour en créant notre liste avec à l'intérieur 3 syndiqués (autre syndicat) et 2 non syndiqués?

Deuxième question : il est demandé 5 titulaires et 5 suppléants, ce qui veut dire que de toute façon au final nous seront tous élus (notre liste soit nous 5 + l'autre liste soit eux 3). Est ce bien cela ? Pour pouvoir contrer les autres il faudrait donc que l'on soit 10 sur notre liste ?

Merci pour vos réponses éclairées. Cordialement.

Par **P.M.**, le **04/02/2017** à **15:38**

Bonjour,

Pour mettre au clair un certain nombre de points, je vous propose déjà [ce dossier...](#)

Je vous conseillerais de vous rapprocher de votre organisation syndicale si des points ne vous semblent pas clairs ou même de la DIRECCTE...